

Nesétant trouve aucun en pechement a  
Se legitime Mariage exepte lempechement  
double de consanguinité de part et d'autre  
du quels je les ai dispencé d'après lautorité  
que jai reçu de M. lévêque  
apres avoir observé tout les regles et formalités  
de L'église C. A g et R. jai reçu aujourd'hui  
leur mutuel consentement et je leur ai  
donne la Benediction en presence des  
témoins qui ont Signé avec nous  
Savoir andré mireau qui representais  
le pere mor du garcon et louis a  
Mireau père de la fille  
    andre Amiro   Louis Amirault  
    Joseph. J. Amiro  
    Peter V. Belliveau  
f. Amable prêtre Mis 8 8

29 avril  
1939  
Séverin  
d'Entremont  
et  
Anne Marie  
Boudreau

après avoir publie 3 dimanches  
deSuite les bans de future mariage  
de Cevrin d'entremont fils de légitime  
Mariage de Celisten d'entremont  
et d'Anne Marie Boudreau et de  
Rosalie Mireau fille majeure  
de legitime mariage de marc mirau  
et de margurtre le blan